

# SUD éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 15 mars 2018

## MOUVEMENT 1<sup>er</sup> DEGRÉ, CLASSES DÉDOUBLÉES : DES RÈGLES INACCEPTABLES !

Depuis plusieurs mois nous n'avons eu de cesse d'alerter les personnels sur les dangers de la mise en œuvre d'un recrutement sur postes spécifiques (PEP) pour les classes de CP en REP et de CP/CE1 en REP+. Nous avons interpellé le DASEN de l'Hérault à de très nombreuses reprises : courriers, interventions en CAPD... rien n'y a fait ! L'administration préférant poursuivre droit dans le platane.

### MOUVEMENT, CLASSES DÉDOUBLÉES... OÙ EN EST-ON ?

En effet, **c'est bien dans l'irrationalité et l'incertitude que ces postes spécifiques se mettent en place.** Toutes les craintes que nous avons exprimées se concrétisent :

- **les équipes sont déstabilisées, noyées par les informations contradictoires.** Par exemple, si les règles farfelues et à géométrie variable, réaffirmées lors du GT du 09 mars, restent en vigueur, la fiche de pré-positionnement, semble ne plus être d'actualité. Nous émettons d'ailleurs des réserves sur l'agitation triomphaliste affichée par certains. Le fait que tous les collègues concernés participent au mouvement ne nous paraît pas être une « avancée ». La circulaire qui constitue une attaque contre nos statuts est toujours là.

- **c'est un mouvement verrouillé qui s'annonce avec des règles très complexes (oui encore plus que d'habitude) potentiellement porteuses de lourdes injustices en fonction des situations...** La circulaire du mouvement départemental dont le projet nous est parvenu, et qui devrait paraître lundi avant la présentation en CAPD ce qui est anormal, s'annonce d'ores et déjà inacceptable. Nous étudierons d'ailleurs toutes les voies de recours contre cette circulaire.

Les CP à  
**12**  
**Le grand n'importe quoi !**

**SUD éducation rappelle son attachement à des règles du mouvement claires et égalitaires, conformes aux textes nationaux.** Nous ne sommes pas là pour négocier telle ou telle règle catégorielle. **Nous continuons de revendiquer le retrait pur et simple du dispositif de recrutement sur PEP en classes dédoublées.**

**C'est dans ce but que nous avons déposé un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Montpellier le vendredi 2 février 2018 et que nous avons appelé à la grève du 16 février aux côtés du SNUipp-FSU 34.** Nous nous félicitons d'ailleurs de la mobilisation importante des collègues ce jour là.

## **FACES AUX ATTAQUES... RIPOSTONS TOUS ENSEMBLE !**

SUD éducation appelle les personnels à **participer à la mobilisation du 22 mars pour défendre la fonction publique**. En effet, le lien est clair entre la volonté locale du DASEN d'introduire des règles qui constituent une remise en cause de nos statuts et la volonté nationale du gouvernement de détruire la fonction publique.

**Nous appelons tous les personnels de l'éducation à se saisir de la grève du 22 mars pour affirmer leur opposition aux mesures régressives dont ils sont victimes.**

Le collectif des enseignants de la Mosson a souhaité **organiser une Assemblée Générale le jour de la grève**. Le SNUipp-FSU 34 et SUD éducation 34 soutiennent cette initiative et appellent dans l'unité les grévistes à y participer, à 14h30 à la Maison des syndicats.

### **GRÈVE ET MANIFESTATION**

**Jeudi 22 mars 2018 à 11h**

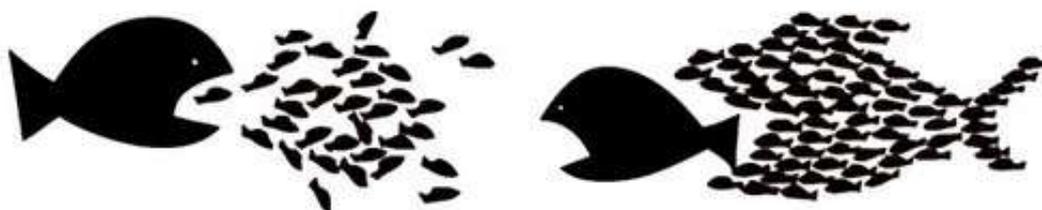
**Départ Peyrou, Montpellier**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GRÉVISTES**

**14H30 à la Maison des syndicats à Montpellier**

#### **Nous revendiquons :**

- *Le retrait de la circulaire instaurant des PEP pour les classes dédoublées en REP et REP+*
- *Des règles égalitaires et transparentes pour le mouvement des personnels*
- *Une dotation supplémentaire en postes pour le département afin de pouvoir mettre en œuvre les dédoublements en éducation prioritaire sans déshabiller l'un pour habiller l'autre.*
- *Le respect pour les personnels. La fin du mépris, des pressions hiérarchiques et de l'infantilisation*



*Un préavis de grève déposé par la Fédération SUD éducation couvre, l'ensemble des personnels qui souhaiteraient se mobiliser. Nous soutiendrons toutes les initiatives prises par les équipes enseignantes et nous nous tenons à leur disposition pour les aider, par tous les moyens qu'ils auront choisi, à instaurer un rapport de force contre ces mesures absurdes et injustes.*

**Défendons nous collectivement contre les régressions  
qui touchent notre profession !**